

Je me présente Ali Amrane, né le 19 Novembre 1962, au camp de RIVESALTES dans les Pyrénées Orientales, issu d'une famille de onze enfants, originaire de la Grande Kabylie.

Je me suis toujours posé la question, est-ce que les enfants naissent dans des camps comme moi ?

Nos parents ont subi plusieurs déracinements : quittant l'Algérie pour la France, allant de camp en camp comme des nomades pour enfin partir des camps vers des villes sans y être préparés. À chaque étape, ils ont dû rompre avec la famille ou renoncer à des amitiés qu'ils avaient tissées.

Après un passage dans le camp de Bourg-Lastic, mon frère, à la recherche d'un emploi fixe, est venu s'installer au hameau de Forestage de Mouans-Sartoux, dans les Alpes Maritimes, en 1964, comme employé à L'Office National des Forêts (O.N.F), comme ses compatriotes du hameau.

Le Hameau de Mouans-Sartoux hébergeait environ 67 familles. Les registres de mon père étaient bouleversants, tant la rigueur et la discipline régnaient dans le camp de Rivesaltes, quasiment militaire, « Lever des couleurs, en rang, Couvre feu ». Aucune sortie sans autorisation du chef de camp. Des camps militaires dit « provisoires », qui ont servi aux Républicains espagnols, aux Juifs, et ensuite aux Harkis.

Au camp de Mouans-Sartoux, la vie n'était pas toujours facile, étant éloigné du village (3 Km), nous vivions en communauté. Les jeunes filles étaient attachées à s'occuper des enfants, des tâches ménagères, et de l'aide aux devoirs. Très peu de contact avec l'extérieur. Outre l'école, le club de foot, nous ne recevions pas les copains et copines ni n'allions chez eux.

Nos pères travaillaient tous à l'O.N.F. Pour certains d'entre eux la peur d'être renvoyé en Algérie, ou transféré dans un autre camp les hantait, car le chef de camp, Monsieur ZENATI et son épouse, avaient la responsabilité de faire en sorte qu'il n'y ait pas de problèmes entre les familles, et de faire régner l'ordre. Le chef de chantier faisait marcher les anciens à la baguette. « Garde à vous ! » le matin après l'appel pour le départ aux chantiers, avec le retour à la maison en cas de retard ou de désobéissance, ou voir même le transfert dans un autre camp, pour certaines familles.

En ce qui concerne l'épouse du chef de camp, son rôle était de remplir les documents administratifs, ou de conseiller les familles, pas toujours de bon conseil, puisqu'elle imposait à celles-ci de donner des prénoms français à leurs enfants. Elle avait aussi « l'art du service rendu aux familles » qui devaient lui remettre en échange des denrées alimentaires (pâtes, sucre, farine, café, et même des gigots d'agneau.) Nous avons même assisté à la construction de leur maison, sur le dos des Harkis, main d'œuvre et matériaux de L'O.N.F.

La vie dans le camp était aussi marquée par les fêtes, baptêmes et mariages, où tout le monde était invité, ainsi que les familles voisines d'autres hameaux, ou connaissance des familles.

Il y avait aussi des violences entre les hommes, certains alcooliques, « *pour oublier* » nous disent-ils, d'autres par haine envers la France, qui les a abandonnés. Des enfants battus sans raison. Parfois les mamans se disputaient à cause des « chiquaias » des enfants. Une scolarité pas toujours facile. Nous étions victimes de racisme en ville ou à l'école, par les enfants de souche Française. C'est pour cela que nous avions très peu de contact avec l'extérieur.

Nos mamans avaient plus de facilité à raconter la douleur qu'elles ressentaient d'avoir quitté leurs pays, leurs familles, et leurs terres natales. Elles ne sortaient jamais. Le boulanger, l'épicier, le facteur et même le médecin venaient à elles, tout sur place dans le camp. Elles ont beaucoup souffert de l'enfermement des camps. Heureusement que des personnes comme Lucie Mantoux, une militante de la Cimade, devenue rapidement une amie, avait mis en place des cours d'alphabétisation, de tricot et de couture. Les femmes y allaient volontiers. Elles se souviennent encore de l'ambiance amicale et festive de ce lieu.

Au camp de Mouans-Sartoux, il n'y avait pas de couvre feu, nous étions libres de rentrer ou de sortir. Mes parents ne voulaient pas nous voir trainer la nuit pour des raisons de sécurité, nous rappelons que nous vivions à 3 Km du village, en pleine brousse. Il n'était pas recommandé de sortir la nuit seul.

De nombreuses promesses de relogement faites par les préfets successifs de l'époque sont restées vaines. Un grand nombre de familles quittèrent le camp. Il a fallu attendre les années 1981/1982 pour que les familles soient relogées en ville ou dans les villes voisines. Les dernières familles sont sorties du camp en 1986, pour permettre la construction d'une école.

Une seule famille est restée sur place, faisant office de gardien. Pour la majorité des familles, une intégration quasiment réussie. Tant sur le plan de l'emploi - même si cela n'a pas toujours été facile - que sur le plan du logement, où 90% des familles ont pu accéder à la propriété.

La réussite de nombreux jeunes, devenus chefs d'entreprises, cadres, chefs de service de la fonction publique ou élus locaux. La création d'associations dont je suis encore aujourd'hui Président, comme mes collègues, ont contribué à la réussite de nombreux projets auprès des pouvoirs publics : carré Musulman au cimetière, maintien d'un ancien logement au camp pour les fêtes, siège social de l'association, la mise en place d'une stèle, monument aux morts de Mouans-Sartoux pour l'hommage aux Harkis, le 25 Septembre 2015. Aide aux devoirs et documents administratifs, une plaque sur la stèle de l'ancien camp de Timgad de Mouans-Sartoux, avec une cérémonie chaque 12 Février rappelant l'arrivée des Harkis à Mouans-Sartoux le 12 février 1964.

Actuellement je suis éducateur sportif et responsable d'un stade de football. J'apprends à soixante-dix enfants d'une grande diversité culturelle à jouer au football, sans rencontrer de problèmes d'identité. Le but est que tout le monde y participe et que chacun y trouve son compte. Dans le cadre de mon travail, je rencontre beaucoup de parents qui savent que je suis fils de harki car depuis des années, je m'investis dans des associations. De ce fait, on peut me voir dans la presse locale et à la télévision. Cependant nous en parlons très simplement. À Mouans-Sartoux, le sport a été une chance pour beaucoup d'enfants de harkis. Cela nous a rapprochés du monde associatif et des activités communales, nous aidant dans notre vie professionnelle, sans pour autant avoir été favorisés par rapport à d'autres groupes de personnes.

Au début, lorsque nous sommes arrivés dans les camps, on était quelques fois montrés du doigt. Avec les jeunes issus de l'immigration, il y avait de la rancune de part et d'autre. Avec les années, il y a eu des sympathies ; je côtoie beaucoup d'enfants d'immigrés, marocains, tunisiens et algériens. On n'aborde pas le sujet des harkis ou du FLN qui est, selon nous, de l'histoire ancienne. Aussi faut-il cultiver davantage la mémoire sans mépris, quel que soit le choix des parents pendant la guerre, et entretenir la fraternité pour mieux accueillir l'autre.

Les tabous sur les harkis existeront toujours tant que les gouvernements ne mettront pas les mots pour les faire disparaître. On a beau parler, on n'abattrà pas, seuls, les murs de l'incompréhension. C'est à nous d'être solidaires pour continuer notre travail de mémoire afin que les harkis ne soient pas oubliés. Notre devoir est d'en parler avec nos enfants et nos petits-enfants.

Aujourd'hui à travers ces quelques mots, je voulais avoir une pensée pour mon père et ma mère, qui ont tout fait pour mettre toutes les chances de notre côté, pour ne pas subir le mensonge, les promesses, la haine, l'humiliation qu'ils ont subit. Pour le choix qu'ils ont fait, servir la France avec fidélité, courage et honneur.

Une pensée à tous ceux qui nous ont quittés.

L'HISTOIRE et la MEMOIRE ne s'achètent pas, elles se transmettent.

Ali Amrane

Grasse, Alpes-Maritimes, juillet 2015



Ali Amrane, adolescent

Cette lettre est issue des « Lettres de Rivesaltes ».
Un projet initié par l'artiste Anne-Laure Boyer
pour le Mémorial du camp de Rivesaltes
dans le cadre de son inauguration.

Les lettres y ont été exposées d'octobre 2015 à juin 2016.

La diffusion et la reproduction de cette lettre
sont soumises à l'autorisation expresse de son auteur
et de l'artiste.

Si vous souhaitez engager
une correspondance avec l'auteur de cette lettre,
rendez-vous dans la rubrique
«correspondre avec les auteurs» sur le site du projet.

www.lettresderivesaltes.com